

Assemblée générale 2020 Rapport moral du président

Chères amies, chers amis,

La crise sanitaire qui sévit depuis le début de l'année 2020 ne nous a pas permis de maintenir toutes les manifestations et autres rendez-vous que nous vous proposons habituellement. Malheureusement, les contraintes liées à une reprise de la pandémie vont sans doute encore perturber nos agendas et nos habitudes pour une durée que nous souhaitons la plus courte possible...

Sans céder à la déception et à la morosité, nous sommes à l'affût de possibilités de rencontres, de visites qui pourraient s'organiser dans le respect des contraintes qui nous sont imposées, mais surtout dans le respect de la préservation de la santé de nos adhérents. Et nous sommes tous réduits à dire « Vivement le retour à la normale ou à une situation moins contraignante ! »

Mais la vie d'une association ne se résume pas aux aspects conviviaux que nous apprécions, car les aspects statutaires nous conviaient à d'autres rendez-vous annuels : l'Assemblée générale des adhérents.

Nous avons le choix :

- faire l'impasse sur une AG en 2020, compte tenu des circonstances et des impossibilités de réunion physique, de réservation de salle ... (ce qui n'aurait pas été conforme à nos statuts)
- l'organiser sous une forme moins conviviale, par écrit, comme le font certains organismes, mutuelles, syndicats ...

Aussi, nous avons décidé de tenir cette réunion statutaire (qui aurait dû avoir lieu en avril 2020), sous forme écrite, par courrier ou mail.

Il s'agit d'une situation exceptionnelle dans le but de vous soumettre, sans plus tarder, notre gestion de l'année 2019.

Le renouvellement du Conseil d'Administration n'ayant pu avoir lieu en avril 2020, il sera reporté à l'Assemblée générale de 2021

Je sais que vous comprendrez qu'« à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles »

Je vous remercie de votre compréhension et, avec chacun et chacune d'entre vous, gardons à l'esprit que toutes les mesures de précaution qui peuvent paraître contraignantes, voire frustrantes, au regard des limitations qu'elles nous imposent dans nos vies sociale, culturelle, sportive, ont pour objectif de préserver notre santé et, comme dit le proverbe latin « une précaution excessive ne fait pas de tort ».

Avec l'espoir que le printemps prochain donne lieu à une explosion de liberté et de joies retrouvées.